LA PRODUCTION DES MARCHANDISES MORALES OU LES FICTIONS MORALES DE L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ

Bernard HOURS

« Apprenons donc ici-bas ces choses dont la connaissance puisse servir dans le ciel. »

Adam SMITH, La richesse des nations.

Au-delà du constat quotidien de l'immoralité, ou au mieux de l'amoralité de l'économie de marché financiarisée, la notion d'économie morale semble fasciner nos contemporains et même projeter l'ombre ou l'illusion d'une activité économique saine, vertueuse, bonne pour toute la société, l'idée d'un égal accès aux biens étant devenue plus ou moins obsolète depuis les dérives du communisme au XX^e siècle. La Chine actuelle avec son parti unique et sa lutte contre la corruption – tout à la fois outil du pouvoir et reprise de contrôle – veut se présenter comme une entreprise morale aux yeux d'une partie de la population écœurée par les abus d'inégalités antérieures. L'économie vise à produire des richesses à travers des performances mais la redistribution de ces richesses ne peut être escamotée sans risques sociaux. De son côté, la morale évoque le bien, la vertu, la bienveillance, la sympathie, comme chez l'Adam Smith de la *Théorie des sentiments moraux* de 1759.

Force est de constater que les sociétés au troisième millénaire sont en quête de civilité et de bienveillance face à des formes de violence qui ne sont pas nécessairement plus fréquentes mais dont chacun est informé et ému désormais. La scène politique est elle-même peuplée de bons et de méchants, comme dans une bande dessinée planétaire. La médiatisation de la corruption, les scandales dont les électeurs sont supposés se divertir, qu'ils soient de mœurs ou financiers, donnent l'image d'une actualité qui révélerait un énorme déficit de moralité, forme vulgarisée de la morale. Cette

ambiance, bien que volatile, renvoie soit à des vertus passées, soit à des sursauts moraux et populistes en forme de retours où le fascisme fait son lit.

Le propos est ici de s'interroger sur cette émergence de quête morale aujourd'hui, sur le sens d'une économie morale, sur la moralisation du capitalisme qui se joue au-delà des analyses académiques plus ou moins timides en la matière. Trois parties seront développées. La première consiste en une lecture rapide, critique, des écrits académiques les plus cités portant sur l'économie morale et son éclosion comme concept, à défaut de constituer un champ balisé. Dans une seconde partie sera développée l'idée centrale que le marché fait société, ce qui provoque la production de marchandises morales. Enfin le retour de la philanthropie et l'action humanitaire, tout comme le développement des ONG, seront présentés comme le marché d'élection des marchandises morales d'aujourd'hui. On conclura en soulignant en quoi la bonne gouvernance est une norme profondément morale qui peine à s'appuyer sur des valeurs globales dont l'émergence concrète se fait attendre, tandis que les normes s'accumulent, avec un succès moyen.

L'économie morale : une coquille vide

La part la plus visible et la plus citée des travaux sur l'économie morale semble aborder ce qu'on peut qualifier de droit de révolte en termes moraux, alors qu'au siècle passé on se serait situé dans un champ franchement politique de résistance (politique) à la domination (politique). Les historiens se penchent sur les émeutes de subsistance, les anthropologues sur les dimensions culturelles des valeurs et des normes de l'acceptable. L'occultation postmoderne du politique est avérée, tout comme l'évidence que le champ politique tend à être moral désormais. Les guerres doivent être justes (moralement) quitte à reposer sur des mensonges (Irak). On attribue à l'historien Edward P. Thompson l'émergence du concept d'économie morale dans son article: "The moral economy of the English crowd in the eighteen century" (Thompson, 1971). Plus tardivement, le même auteur parlait d'« économie sociologique », terme bien proche de ce qui s'appelle aujourd'hui économie sociale (et solidaire), champ actuel qui s'inscrit pleinement dans l'économie morale, c'est-à-dire la quête d'une économie juste, soit bonne à vivre pour toute la société.

L'anthropologue James C. Scott passe pour le second utilisateur du concept d'économie morale dans son ouvrage *The moral economy of the peasant : rebellion and subsistence in South East Asia* (Scott, 1979). Il met en avant les normes culturelles et les représentations des communautés paysannes pour promouvoir un droit d'accès à la subsistance, la défense d'un minimum vital, mais aussi et peut-être surtout des mécanismes de régulation des normes et obligations partagées afin de maintenir un consensus fragile.

La résistance à la domination est ici abordée dans sa dimension microsociale, microculturelle et non macropolitique. Les paysans veulent un minimum de sécurité et la rationalité économique est présente, insérée (embedded) dans les règles sociales.

On note que les économistes n'ont aucune part dans l'émergence du concept. Didier Fassin a largement commenté le concept d'économie morale à partir des travaux de Thompson et Scott dans son article « Les économies morales revisitées » (Fassin, 2009). On relèvera le passage au pluriel qui signale en général une dilution du sujet et un questionnement ramolli. L'annonce d'une approche anthropologique et théorique est suivie de peu d'effets et l'article se conclut par une découverte banale bien tardive qu'on aurait attendue dans l'introduction : « Car au fond, dès lors qu'elle s'inscrit dans les rapports sociaux, la morale est aussi une affaire politique. » Dont acte on le savait. L'exercice circulaire ne produit pas d'avancée. La posture de Fassin se dessine plus clairement dans l'ouvrage collectif qui suit, intitulé Économies morales contemporaines (Fassin, Eideliman, 2012) où la béance théorique sur l'économie morale (au singulier) est comblée par l'examen de toutes les marginalités et exclusions (réfugiés, émigrés, Palestiniens...), largement politiques novées dans l'émotion humanitaire et une réprobation (morale) de bon ton. En ajoutant bout à bout toutes les formes de violence et d'exclusion sous la dénonciation plurielle d'économies morales, cette approche s'interdit toute interrogation et toute avancée théorique mais elle satisfait l'émotion morale des lecteurs. Nous sommes assez loin des ouvriers britanniques de Thompson ou des paysans asiatiques de Scott mais plutôt dans une vulgate en forme de moralité contemporaine tenant lieu peut-être de morale, à tout le moins de moralité.

Plus incisifs semblent deux articles qui font avancer la réflexion sur l'économie morale.

Dans son article "Chinese modernities: narratives of nation and of capitalism" paru dans *Underground empires : the cultural politics of modern Chinese transnationalism*, Aïhwa Ong (1997) développe des analyses perspicaces sur le lien dynamique entre les valeurs morales et les performances économiques qui révèlent des hiérarchies complexes d'économie morale, loin de simples résistances, comme du déterminisme culturaliste sommaire présumant par exemple que le confucianisme favorise le capitalisme.

De son côté dans « Économie morale, subjectivité et politique », Janet Roitman (Roitman, 2000) relève : « Quelles sont les limites de la morale ? Curieusement, les chercheurs qui ont avancé le concept d'« économie morale » n'ont jamais osé poser la question, c'est-à-dire s'interroger sur les présupposés philosophiques de leur concept. » Outre des commentaires pertinents sur Thompson et Scott, l'auteure s'écarte de la problématique

exclusive de la résistance pour avancer plus subtilement celle de « régimes de vérité » incluant des processus d'intégration subjectifs de valeurs inscrites dans une négociation historique permanente et dans des dynamiques ouvertes. Cette négociation historique porte sur certaines configurations de valeurs et elle passe par le politique.

Force est de reconnaître au terme de ce bref survol des écrits sur l'économie morale, issus essentiellement d'historiens, de politologues et d'anthropologues, que les économistes, à l'exception probable des contemporains d'Adam Smith, qui étaient aussi des philosophes, sont absents des débats, ce qui pose question.

De l'indignation à la rébellion il y a plus d'un pas à franchir au cours duquel se font et se défont des « régimes de vérité » produisant de la morale à partir de valeurs en constantes interactions et en aval des normes, c'est-à-dire de la morale réifiée. Cet univers est profondément dynamique et c'est pourquoi les frontières de la réprobation, de l'indignation, de la révolte sont mobiles, historicisées et prioritairement politiques, la production morale se situant en aval et non pas en amont. La morale se produit en société et l'économie politique n'est toujours pas morale.

Les dimensions émotionnelles et médiatiques de la moralité contemporaine présentent les images de la souffrance, de la mort (le mal absolu), des pauvres, des exclus, des réfugiés, des immigrés, des femmes, des enfants exploités. Les diverses formes de lutte contre ces maux s'y substituent à la quête de la vertu comme la moralité remplace la morale. C'est dans ce grand écart que s'inscrit l'économie morale aujourd'hui, partagée entre ceux qui luttent contre les maux et ceux qui s'interrogent sur la production du bien en société. Les premiers se font travailleurs humanitaires; les seconds, philosophes. C'est pourquoi l'économie morale se présente comme un champ non balisé, sans disciplines explicites, ouvert à tous les vents, à la mesure de son déficit contemporain. L'abondance de l'indignation ne comble pas le déficit de morale et les consensus mous survivent à la réprobation, fût-elle à répétition.

Ces consensus largement moraux s'alimentent aujourd'hui des marchandises morales produites par le marché dès lors qu'il tient lieu de plus en plus de société.

La production des marchandises morales

Beaucoup de Chinois parlent de l'économie de marché comme d'une civilisation tardivement découverte avec un certain bonheur et quelques problèmes collatéraux. Ils évoquent un ensemble de règles logiques en forme de totalité pertinente. Le capitalisme serait en Asie une valeur de civilisation dans la mesure où il intègre autant qu'il produit les valeurs et règles de la société de marché (A. Ong, 1997). Dès lors que l'économie de marché est

mondialisée, ses règles s'imposent en économie mais elles imprègnent les rapports sociaux à un point tel qu'elles produisent des valeurs, « une culture de marché » selon l'expression de W. Reddy (Reddy, 1984). Celui-ci note dans son ouvrage *The rise of market society: the textile trade and French society*, 1750-1900: « [...] les termes de la culture de marché n'étaient pas inscrits dans la nature mais appliqués par bribes, au hasard, sans réflexion à un ensemble de pratiques sociales. » Ce type d'incorporation spontanée, invisible, involontaire évoque l'incorporation des ordinateurs ou des téléphones portables par les individus aujourd'hui. L'imprégnation progressive évoquée par W. Reddy est historicisée. Elle a connu des étapes et des rebondissements car le marché n'a cessé de négocier avec la société; même aujourd'hui où il semble surplomber la société et lui imposer une partie croissante de son fonctionnement.

En effet, on observe désormais que la colonisation de la société par le marché est très avancée, suivant un modèle nord-américain qui fascine les uns (Chinois en particulier), est contesté par d'autres – appelés alternatifs très significativement – mais fonctionne comme modèle global unique. Parler d'alternatives au capitalisme signale explicitement une hégémonie avérée ou une pensée unique non seulement de la production des richesses mais de l'ordre social et, consécutivement, des rapports sociaux. Les valeurs se discutent. Les normes moins et les règles moins encore.

C'est pourquoi le marché fait société. Il produit du social et même des rapports sociaux, au-delà de ses fonctions économiques. La concurrence s'installe dans les rapports sociaux, les relations contractuelles se développent par l'argent, le PIB devient la mesure de la dignité des nations dont la souveraineté est passablement obsolète. Quant aux agences de notations si décriées, elles font figure d'instruments moraux, destinés à sanctionner les griveleurs, ceux qui mangent gratis au restaurant... avant d'être condamnés à la soupe populaire et aux restos du cœur, au FMI et à la troïka pour les États. Les valeurs morales véhiculées par le marché, ses règles de fonctionnement, imprègnent largement la plupart des sociétés, tout en ménageant en permanence des espaces de négociations dites sociales, ou culturelles, qui sont souvent en trompe-l'œil. Car le champ de la négociation est suffisamment rigide pour interdire toute échappée, sauf la dissidence... La bonne gouvernance prônée par les institutions multilatérales est l'orchestration de cette partition dont la symphonie est bien engagée. Les normes mises en avant sont issues du management des entreprises et les États sont invités à se gérer comme des entreprises dont seule la taille et les missions seraient spécifiques. Quid de la notion de service public fréquemment déléguée à des entreprises privées d'Occident en Chine? Le silence répond à cette question devenue presque superflue.

La lutte contre la pauvreté qui gonfle les objectifs du millénaire d'un très léger parfum moral évoque une maladie dont le symptôme est l'absence de richesse. Conformément aux lectures de certaines sectes protestantes passées, la pauvreté serait presque une damnation divine mais quand la pitié d'aujourd'hui se substitue à la piété d'hier, les soins de l'aide humanitaire viennent re-moraliser tout cela. L'estime de soi peut être acquise par un don qui peut être utile. Quand le marché fait société, ou tient lieu de société, il hérite d'une lourde responsabilité morale qui est de redistribuer les richesses avec justice, non seulement afin d'éviter les émeutes mais pour se reproduire paisiblement, ce qui exclut la violence. Il s'agit certes d'une responsabilité encore attribuée aux États mais il est aisé de voir que leur capacité de redistribution est largement amputée par des contraintes financières drastiques. De même les politiques sociales, dites publiques, subissent des contraintes similaires qui les rendent progressivement subalternes.

Parce qu'il est dès lors impératif de moraliser le marché, l'économie doit produire des valeurs susceptibles de légitimer les normes qu'elle impose de fait. C'est ainsi que sont produites « les marchandises morales » (Hours, 2008) aujourd'hui présentes sur tous les étals de la planète globale. Cette notion semble faire l'objet d'un silence embarrassé tant elle heurte la vulgate morale contemporaine selon laquelle les refuges idéalistes disponibles sont moins douloureux que beaucoup de constats.

Le développement de l'action humanitaire a fonctionné depuis 25 ans comme une vaste chaîne de production de marchandises morales, dont les ONG sont les entreprises. Cette qualification de marchandise ne véhicule aucun jugement moral négatif. Elle résulte de l'observation suivant laquelle les ONG sont des entreprises de moralité qui vendent des biens immatériels de moralité à des donateurs clients et fidélisés, après un marketing offensif, ou encore reçoivent des financements d'entreprises ou de multilatéraux en vue de faire du bien en prodiguant des soins à des plus malheureux que soi. La vente de ces marchandises morales porte sur des soins, des services. Elle exclut toute tentative pour connaître les causes sociales et économiques des crises humanitaires médiatisées. Entre « le cœur » et « l'argent » s'installe une dialectique obscure et ininterrogeable. Mais elle se mesure in fine en argent, condition des interventions. Cet argent se récolte sur un marché concurrentiel, et les actions requièrent une logistique lourde exigeant une gestion performante. Les ONG répondent à des appels d'offres des bailleurs multilatéraux qui s'adressent aux entreprises de marchandises morales qu'elles sont. Comme dans l'industrie, les plus importantes sont les plus performantes et les mieux dotées en ressources. Les biens moraux qu'elles distribuent, les services qu'elles rendent aux assistés proches ou lointains ne sont pas des politiques publiques mais s'y substituent en partie. Ces marchandises morales sont proposées via les médias. Internet, et sont même en vente dans la rue où des jeunes gens arrêtent des clients potentiels et sont rémunérés pour cette activité commerciale portant sur des biens moraux immatériels.

Cette vente est réalisée dans un cadre à la fois émotionnel et moral à partir du spectacle pénible, voire insupportable de la souffrance et du malheur d'autrui. Le donateur, ou le bailleur de fonds, quel qu'il soit, acquiert par cette transaction une dignité morale née de sa générosité et de son absence d'indifférence. Par son investissement et son geste, il exprime sa volonté et son aspiration à un monde meilleur, non via des utopies politiques qualifiées de mortifères parfois, mais par une bienveillance partagée, générale, dont l'efficacité n'a pu être mesurée, ni la portée, puisqu'il s'agit de morale et donc de faire le Bien avec ces biens immatériels ou marchandises morales.

La production contemporaine de ces marchandises morales s'inscrit dans l'histoire. Laborieusement sortie de la théologie et de la morale l'économie est désormais en charge d'une production morale. L'économie de marché, système économique et non civilisation, produit et distribue des biens de toute nature ainsi que des souffrances dont la comptabilité est lourde. Apaiser ces souffrances, à tout le moins en diminuer la visibilité, est une tâche morale qui lui incombe désormais et dont elle peut et doit recueillir les avantages moraux escomptés en termes de légitimité, comme une exploitation gentille et attentive des consommateurs de toutes les marchandises dont les données personnelles sont scrupuleusement collectées afin d'optimiser la gestion de leur profil économique, social, moral.

L'action humanitaire et le retour de la philanthropie

L'extrême développement qu'a connu l'action humanitaire depuis la fin de l'URSS est indissociable de la globalisation et de l'hégémonie acquise par l'économie de marché capitaliste, avec ses dérives financières, héritage du néolibéralisme. En effet, la «locomotive» des processus globaux fut incontestablement le passage à l'économie de marché, en Chine et en Russie, ainsi que partout les réformes de privatisations tous azimuts de nombreux services sociaux, un ajustement structurel planétaire et la fin du Welfare State de l'après deuxième guerre mondiale en Europe. Cette explosion intense et continue -, des intérêts privés a provoqué un recul manifeste du pouvoir des États, de moins en moins souverains (sauf autoritaires et nationalistes) et de plus en plus gestionnaires, d'abord et presque exclusivement de l'équilibre de leurs finances publiques. La bonne gouvernance n'invite-t-elle pas les États à se gérer comme une entreprise saine et dynamique? Le caractère public de leurs deniers s'allège d'année en année face aux épreuves comptables. Vivre au-dessus de ses moyens semble à l'évidence une faute morale et voilà qui articule morale et économie. Cela peut exposer certains individus sans scrupules à faire des faux, à la délinquance. Dans cet univers d'initiatives privées, d'entrepreneurs à succès dont on s'est grisé autour des années 2000, le développement de l'action humanitaire ne s'est pas réalisé par hasard. Il est certes lié à une certaine euphorie de la société dite civile, au terme des Trente glorieuses, à l'apologie de l'initiative privée évoquée qui invitait à entreprendre. Pour ceux qui ne disposaient pas d'un capital financier, l'initiative prit la forme de l'aide au développement, puis de l'action humanitaire, via la création de très Celles-ci furent ONG. d'abord développementalistes, néocoloniales un peu, paternalistes pas mal, avant de devenir humanitaires à la fin de la guerre froide et au nom des droits de l'homme, cet inépuisable réservoir de légitimité morale globale. L'essor des ONG et le développement de l'action humanitaire dans les années quatre-vingt-dix s'inscrivent dans ces dynamiques idéologiques post-guerre froide qui exportaient dans l'allégresse l'économie de marché et la démocratie partout où... il en manquait. Les deux allaient ensemble, croyait-on.

Le marché portait la démocratie, comme aux USA. Mais l'on n'était pas aux USA mais en Ouzbékistan (Hours, Selim, 2010), au Vietnam, au Congo, et la graine semée tourna au simple business as usual. Conformément à son origine nord-américaine, la démocratie était une valeur morale et son accouplement historique avec le marché aux USA faisait du marché un champ moral lui aussi. Éthique et business irriguent historiquement le capitalisme américain. S'il est une économie morale qui se pense comme réelle c'est en effet aux USA qu'on la trouve, dans le berceau du capitalisme moderne ou de sa dernière déclinaison historique. L'éthique protestante évoquée par Max Weber et l'ascèse du travail considéré comme une activité morale ont contribué à légitimer la production de richesse puis l'accumulation du profit. D'où cette valeur pérenne, dans l'idéologie américaine, attribuée aux performances économiques qui sont, encore un peu de nos jours, un don de Dieu, la rémunération des vertus morales de l'entrepreneur (ou de l'entreprise), sans omettre un ticket pour une gratification finale dans l'au-delà.

Aujourd'hui la figure de l'entrepreneur est moins flamboyante, sauf pour les grands escrocs. La firme (corporation) concentre la valeur symbolique et elle se définit en droit comme une « personne morale » (*corporate*) ce qui est explicite.

L'économie de marché et la morale entretiennent donc une intimité ou complicité historiquement avérée, même si l'on doit se garder d'un culturalisme déterministe qui prêterait au protestantisme, comme au confucianisme des causalités sommaires. Il reste que les entreprises, à un moindre degré les entrepreneurs désormais, et l'économie de marché dans son ensemble, ne peuvent « faire l'économie » de s'appuyer, d'évoquer,

d'invoquer, des valeurs morales. Les excès du néolibéralisme, ses conséquences sociales évidentes, ont de leur côté rendu encore plus nécessaire les investissements moraux dans le champ humanitaire. On peut en effet relever la contemporanéité relative qui s'observe dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix entre une idéologie néolibérale radicale appliquée et le développement de l'action humanitaire, sinon soudain du moins passablement brutal à l'échelle du XX^e siècle. Que l'action humanitaire soit née au Biafra est plausible mais simpliste quand on se souvient des financements par la fondation néolibérale Héritage de Libertés sans frontières, la fondation française antitotalitaire de Claude Malhuret durant les dernières années de l'URSS (Hours, 1998). Très logiquement, l'extension mondiale de l'économie de marché financiarisée a besoin d'un adjuvant ou complément humanitaire, curatif, philanthropique, c'est-à-dire moral pour être supportable voire acceptée. La violence générée par les marchés, leurs conséquences sociales lourdes et connues nécessitent d'être allégées, voire effacées par une fenêtre ouverte sur un monde meilleur, où règne l'empathie, l'attention à autrui, le soin (care), la bienveillance, qui rendent sa dignité à un agent économique brutalisé, violenté, pressé, harcelé, exploité pour emprunter un mot du XX^e siècle peu fréquent désormais. Cet agent économique est un sujet largement nié dès lors qu'il n'est qu'une bête à produire et/ou à consommer. « Pas de pleurs, du cœur » affichait Médecins sans frontières(MSF) en 1986 dans une vaste affiche peuplée d'Éthiopiens faméliques. Parce qu'elle produit de la richesse et doit en produire de plus en plus en affirmant qu'elle est bénéfique pour tous (cf. gagnant-gagnant), l'économie de marché financiarisée doit nécessairement s'équiper et afficher des ambitions morales. Dès lors que la vertu individuelle des entrepreneurs ne suffit plus à intéresser les médias et que les dérives financières des marchés abîment leur image, il devient impérieux d'insuffler un parfum de moralité et de recouvrir l'hégémonie de fait de l'entreprise de Bill Gates par une ambition philanthropique d'échelle égale.

L'action humanitaire s'est développée à partir des émotions morales des donateurs privés, désormais fidélisés par prélèvement automatique. Le mécénat d'entreprise a accompagné le développement de l'action humanitaire en Europe plus discrètement qu'aux États-Unis, culture politique oblige. Mais la baisse des dons des particuliers liée aux crises récentes place les entreprises en recours tentant pour des ONG exposées à une perte d'indépendance manifeste face à leurs bailleurs multilatéraux enfermés dans des logiques bureaucratico-institutionnelles sans issues (Commission européenne, Nations unies, Banque mondiale...). Ces ONG sont devenues des entreprises de moralité et sont elles aussi gérées comme des entreprises, bien loin des logiques associatives que conservent seulement les organisations les moins visibles, c'est-à-dire les moins riches d'argent et

de projets. L'usine humanitaire tourne désormais à plein régime et la machine s'emballe comme lors du grand tsunami où MSF tira l'alarme face à un excès de dons. Mais victimes potentielles de leur succès, les grosses ONG voient de fréquentes dissidences, toutes exprimées à travers des objections morales et politiques. À force de trop faire semblant de rendre le monde meilleur, c'est l'intention elle-même qui est abîmée. En outre, les logiques technocratiques qui imprègnent les projets multilatéraux ne peuvent passer trop durablement pour des initiatives d'une société civile de donateurs muets. Se substituer aux utopies du XX^e siècle n'est pas chose facile pour les ONG au XXI^e siècle, dont certaines sont devenues des usines de marchandises morales. La vente de projets via Internet connaît avec le crow funding un succès notable qui marque peut-être l'ouverture d'un nouveau chapitre humanitaire et l'affaiblissement possible à terme du « monopole du cœur » dont se sont toujours targuées les ONG depuis plusieurs décennies. Le financement participatif marginalise les intermédiaires mais on peut se demander quel type de bien produit l'engagement simplement financier et quel degré de solidarité est en jeu? Le cœur se vend aux enchères sur Internet par financement des projets sans intermédiaires. Cette nouvelle illusion démocratique, cette nouvelle mise en scène du phantasme d'une communication directe entre le donateur et le bénéficiaire, pourrait avoir un bel avenir et affaiblir les ONG nées au siècle dernier (Hours, Selim, 2014). Celles-ci seraient alors exposées à s'abandonner plus aux sirènes des financements des entreprises en quête de blanchiment moral, ou des fondations à l'image des États-Unis.

Les grosses ONG humanitaires et les entreprises fonctionnent dans un champ d'économie morale partagée, même si ces deux acteurs sont bien distincts pour l'heure. Des ONG connues s'attaquent parfois aux mauvaises pratiques d'entreprises. Dans le domaine de la santé, MSF a joué un rôle décisif, en toute indépendance face à des multinationales pharmaceutiques. Mais MSF est justement la seule ONG française à disposer d'une autonomie financière suffisante. La fonction de témoignage et de dénonciation (advocacy) attribuée aux ONG est capitale pour leur image auprès de la société civile mais les risques de dépendance évoqués demeurent et les contraintes financières sont peu esquivables même en économie morale, à supposer que l'économie morale soit un champ distinct.

Parler de retour à propos de la philanthropie fait référence à l'époque où Weber analysait l'éthique protestante et l'esprit du capitalisme. Les capitaines d'industries de l'époque étaient présumés profondément vertueux, leur réussite étant un don de Dieu, légitimé par leurs vertus : capacité de travail, prise de risque réfléchie, souci du bien-être de leurs ouvriers. Leurs épouses, au-delà de l'éducation de leurs nombreux enfants, s'adonnaient activement à la philanthropie à travers des « bonnes œuvres » pour les plus

démunis. Ce cliché d'économie morale au parfum paternaliste souligne l'historicité des valeurs morales et la permanence de l'équation entre Bien, richesse, entreprises.

La philanthropie aujourd'hui est une autre affaire, même si certains de ses ressorts sont les mêmes dans la mesure où elle s'inscrit dans la globalisation de l'économie de marché et où les entreprises y occupent une place importante afin justement de moraliser leurs profits tout en obtenant des avantages fiscaux importants. La fameuse fondation Gates s'abstient d'investir dans des domaines contraires à ses intérêts boursiers fussent-ils peu conformes aux recommandations en santé publique. Les fondations d'entreprises ont connu un extrême développement en Chine, à la mesure du développement de l'économie de marché et en particulier après le tremblement de terre du Sichuan. Waren Buffet et Bill Gates, acteurs économiques et financiers globaux s'il en est, auraient en 2010 fait la promotion de la philanthropie d'entreprises auprès des « nouveaux milliardaires rouges ». Ces phénomènes globaux d'investissements financiers d'entreprises pour acquérir une virginité morale et blanchir leurs profits répercutent à plus grande échelle le modèle philanthropique du capitalisme américain initial permettant d'affirmer un lien étroit et structurel entre le système économique capitaliste et les investissements moraux via la philanthropie, que celle-ci prenne le nom d'un entrepreneur comme aux États-Unis ou en Chine, ou celui d'une société comme en Europe. Néanmoins, à la différence des entrepreneurs wébériens, les chefs d'entreprises d'aujourd'hui sont nécessairement ostentatoires, à tout le moins c'est le spectacle médiatisé de leurs dons qui fait sens. Même s'ils financent des institutions d'orphelins dont les parents sont décédés au travail dans leurs entreprises!

La réputation ne se produit plus dans le voisinage et par une conduite vertueuse à l'ère des médias où chacun se regarde en photo sur son téléphone portable. Elle résulte d'une mise en scène, d'une performance, d'un évènement qui fait spectacle et qui est consommé par un large public. Si l'action humanitaire se présente ainsi comme un spectacle du mal qui tient lieu de théorie du bien (Hours, 2008), les spectacles philanthropiques contemporains conduisent à la production d'une communauté morale éphémère (dans le Téléthon pour exemple), ou, pour les grandes fortunes ou compagnies industrielles, à la mise en scène d'un rite de lustration de la richesse qui a toujours lieu dans un hôtel 5 étoiles en bonne compagnie, tels les banquets philanthropiques américains où le couvert se paye en milliers de dollars, ou les enchères agonistiques entre milliardaires chinois.

Dans l'économie financière actuelle, l'argent est devenu fascinant autant que suspect et sale dans l'opinion publique. Cette ambiguïté manifeste une inquiétude morale explicite et appelle à une dynamique blanchisseuse de plus en plus active et visible, la transparence passant pour vertu alors qu'elle n'est qu'une simple procédure et que, comme toute procédure elle est susceptible d'aménagements... comme les peines. Même Jérôme Kerviel, l'ex trader de la Société Générale, un pauvre, un moment fasciné par l'argent des autres, se livre, en marchant à pieds sac au dos pendant un mois et en rencontrant le pape, à un rite d'hygiène morale médiatisée autant que tardive. La morale semble finalement au cœur de l'économie de l'entrepreneur modèle vertueux, comme du pécheur financier susceptible d'être gracié, voire de connaître la rédemption. On ne peut pas éviter de constater que les valeurs et normes religieuses pèsent depuis des siècles en la matière. Les anciens riches demeurent néanmoins discrets. Seuls les nouveaux riches s'exposent, dit-on, avec une vulgarité ostentatoire qui signale des fortunes volatiles, mal acquises ou de courte durée. L'habitude de la richesse invite certainement à la discrétion et à une certaine frugalité déjà recommandée par les sectes protestantes.

Les investissements moraux réalisés par les particuliers dans les entreprises de moralité que sont les ONG, les investissements moraux des grandes fortunes ou sociétés dans des fondations, des ONG, ou des campagnes philanthropiques apparaissent comme des activités visant à moraliser la richesse acquise, même modeste. Comme si l'argent était périlleux et contenait un risque intrinsèque d'usage mauvais, diabolique pour les théologiens depuis le Moyen Âge, potentiellement problématique pour les psychanalystes aujourd'hui. Même la caverne d'Ali Baba, ou les trésors enfouis sous les mers, sont sources de phantasmes aussi bien que de régulations sociales qui en normalisent et en moralisent l'usage. L'argent n'a pas d'odeur dit-on, probablement à tort, mais il est source de délire individuel et de délire social et économique. C'est pourquoi la morale, la loi, ont toujours été mobilisées pour l'encadrer afin d'en faire un instrument d'intégration plutôt que de désintégration sociale.

À quelle forme de communauté doit profiter la richesse produite et, plus largement, quel bénéfice la société doit-elle en retirer? Le slogan néolibéral contemporain en forme d'escroquerie du « gagnant-gagnant » n'est qu'un rideau opaque qui masque le creusement d'inégalités mortifères que Dieu, longtemps évoqué par les économistes de la morale ou les moralistes de l'économie, ne saurait cautionner. Pas plus qu'une référence aux droits dits humains, qui, bien que fort abstraits et peu mis en œuvre, sont devenus une norme majeure dans la globalisation.

Que la morale soit imprégnée de valeurs religieuses ou laïques, elle demeure productrice de la vérité, elle énonce ce qui est juste et dénonce ce qui est injuste, au terme de multiples interactions et médiations de toute nature, condition nécessaire d'un consensus autour des valeurs de référence puis des normes produites.

À l'heure où le marché fait de plus en plus société il est devenu le principal producteur de marchandises morales aujourd'hui.

Conclusion

La notion d'économie morale apparaît comme très conjoncturelle. C'est un concept en creux, provoqué par deux ouvrages importants (Thompson, 1971; Scott, 1976), qui ont servi de prétexte à des gloses d'inégal intérêt. Ces ouvrages portent sur des études de cas documentées. Ce ne sont pas des discours de circonstance, à l'occasion misérabilistes, sur le droit à l'émeute ou le droit de rébellion, aussi ambigus que le consentement à la domination. La crise que traverse le capitalisme contemporain, qu'elle soit dénoncée ou occultée, favorise ce débat dont le noyau dur porte sur les valeurs morales et les normes consécutives qui contribuent à forger un jugement sur la légitimité, en termes de justice et de vérité, de l'activité économique et des conditions dans lesquelles sont produites les richesses. L'économie de marché, désormais largement financiarisée, et le capitalisme plus encore, y sont radicalement interrogés. Cette question traverse toute l'histoire de la pensée et ce n'est pas un hasard si les auteurs les plus pertinents sont aujourd'hui historiens ou politologues, comme ils furent théologiens et philosophes dans le passé, à l'exception notable de Polanyi. La question largement le champ idéologique actuel, émotionnellement humanitaire, qui se penche sur les pauvres, les femmes, les enfants, protégés par des droits en partie inopérants du fait de l'exploitation économique et des rapports sociaux. L'actualité de la souffrance au travail est exemplaire à cet égard et la question posée est profondément morale : où s'arrête une exploitation légitime et où commence l'abus? Les normes de bonne gouvernance sont supposées répondre à cette question qui s'applique aux entreprises comme à la vie économique et politique. Ne nous proposent-elles pas, en mettant en œuvre ces normes, une économie transparente, morale, démocratique, respectueuse des clients comme des employés, vertueuse selon l'expression en usage... toujours un peu ironique lorsque les médias étalent les scandales et les abus quotidiennement.

La bonne gouvernance propose désormais les recettes pour un monde vertueux à défaut d'être juste, une définition du bonheur au XXI^e siècle. Les procédures de protection qui s'entassent, comme les droits, produisent la permanence d'un « souci moral » qui rassure à moitié dans la mesure où l'ingéniosité des montages, l'usage des fictions bureaucratiques, permettent la continuation de pratiques parfois criminelles, souvent bénéfiques financièrement, quelquefois condamnées au prix d'années de procédures devant des tribunaux nationaux ou transnationaux. Qu'elles fassent l'objet d'une réprobation unanime n'y change rien pour le moment et peut être géré.

Les analyses et débats sur les biens communs portent aussi sur la propriété privée. Ils s'inscrivent en pleine actualité dans le champ de la morale, de l'économie, comme de l'économie morale, dépourvue d'autonomie à mon sens. L'exploitation de l'air, ou de l'eau par des entreprises privées réalisant des profits est moins morale qu'un service public en la matière. Mais les États privatisent et délèguent à grande échelle sous divers prétextes d'efficience. L'interlocuteur du marché est le client qui, après, ou en même temps que le travailleur, est devenu la figure principale de l'exploité et de l'exploitation. Il est celui qui a des besoins, réels ou inventés, et qui dépend des fournisseurs de services, de biens matériels ou immatériels. Électricité, eau, internet, téléphonie, ces seules marchandises emprisonnent le consommateur dans une dépendance complète, agrémentée de quelques promotions pour capturer le client. Le marché a fait du client un esclave que ses droits dits humains ne protègent pas sérieusement de l'aliénation dont il est la victime, souvent consentante, tant ces marchandises sont gratifiantes qui vous invitent à des découvertes. des rencontres, des surprises, des émotions ludiques ou morales. Après les paysans et les travailleurs, les consommateurs sont invités à dépenser leurs revenus dans la boutique du maître, le marché.

Parler de morale de l'économie, ou d'économie morale, c'est aujourd'hui consommer de la moralité pour supporter le reste et se sentir un peu digne. C'est consommer des marchandises morales qui amènent à s'interroger sur la nature du sujet de l'économie de marché et sur la nature de l'entité collective à laquelle s'adresse ce marché. Parce qu'il tend à se substituer à la société, le marché n'a pas besoin d'interlocuteurs collectifs. Il n'en a pas besoin, comme le Medef se passerait bien des syndicats. Il ne s'intéresse qu'au consommateur qui est à la fois un individu, un client, un profil enregistré sur Internet. Comme le marché fait société, les consommateurs tendent à passer pour société civile, ce qui est bien pratique pour les manipuler par des sondages d'opinions. À force d'être interrogé à chaque pas sur notre satisfaction, il serait inconvenant de se déclarer insatisfait. Encore moins révolté. À la rigueur, moralement indigné. Le marché peut s'en accommoder dans une large mesure. Pourtant de multiples voix, dites alternatives, ce qui en dit long sur l'hégémonie à contester, s'expriment pour faire du marché une place publique et de la société une société civile non réduite à des citoyens-consommateurs. Ces revendications partagées se heurtent à un rempart de marchandises morales qui bloquent, ou freinent leur aboutissement, en créant de multiples détournements et en saturant le champ politique de marchandises morales permettant de supporter l'insupportable tout en glosant sur le seuil de supportabilité afin de montrer qu'on s'en occupe... sans rien changer.

La production collective d'un « régime de vérité » appuyé sur des valeurs morales opératoires est ainsi largement interdite. Sauf erreur, c'est d'ailleurs ce qu'on nomme une révolution et le caractère global du marché le rend particulièrement résistant, sauf crise systémique grave dont l'hypothèse n'est ni probable, ni totalement utopique.

Dans cette lecture, l'économie morale apparaît comme un artefact idéologique contemporain hautement volatil, qui se présente à la fois comme une quête authentique de dignité et de solidarité, mais aussi, et en même temps comme un rideau de fumée selon les acteurs qui s'en emparent. L'économie morale nous renvoie à la question fondamentale formulée depuis des siècles : quelle est la nature de la communauté morale invoquée et présumée, ses contours, limites, contenus et dynamiques? Peut-on produire une communauté morale globale qui se dessine à l'ère de la globalisation? Plus radicalement, une communauté morale peut-elle être pensable concrètement, même si elle est abondamment et légitimement pensée abstraitement depuis des lustres dans et hors des religions? Car le marché désormais financiarisé n'est plus seulement la statue du commandeur qui surplombe. Il commande des champs de plus en plus larges. La concurrence qui le fonde provoque une violence inévitable et permanente qui s'apparente à de la sauvagerie. Celle-ci est la même que celle des animaux lorsqu'ils défendent leur territoire de chasse. L'homme devenu espèce naturelle peut-il encore distinguer entre le bien moral et les avantages et positions économiques? L'économie morale ressemble donc fort à un filtre pour éviter le constat que l'économie de marché, financiarisée, ne saurait être morale car elle est profondément et systémiquement immorale. S'interroger sur les seuils de supportabilité s'apparente alors à une douce escroquerie en forme d'alibi car l'interrogation ne vaut pas solution. Les capacités de récupération et de dérivation des indignations diverses dont le marché se dote en produisant des marchandises morales laissent un espace des plus ambigus, aussi nécessaire qu'insuffisant, aux tentatives dites d'économies solidaires, qui pour les plus sérieuses, jugent que les « entreprises sociales » sont profondément suspectes, et ressemblent à un miroir aux alouettes.

Dès lors, il y a tout lieu de présumer qu'Adam Smith, s'il revenait parmi nous, trouverait qu'au XXI esiècle, l'économie de marché financiarisée ne sert plus à rien dans le ciel. Tant le paradis attendu à son époque de l'économie encore politique ressemble peu à notre enfer actuel, celui où chacun de nous peut se vendre comme une marchandise sur le site whats your price, celui de la dégradation de l'environnement et du pillage des ressources naturelles par un marché devenu sauvage et irresponsable à force de concurrence. À quel prix et jusqu'à quand?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAZIN L., HOURS B., SELIM M., 2010 : L'Ouzbékistan à l'heure de l'identité nationale, Paris, L'Harmattan.
- FASSIN D., 2009: « Les économies morales revisitées », Annales, 6.
- FASSIN D., EIDELIMAN J.-S., 2012 : Économies morales contemporaines, Paris, La Découverte.
- HOURS B., SELIM M., 2014 : L'enchantement de la société civile, ONG, femmes, gouvernance, Paris, L'Harmattan.
- HOURS B., 2008: « Les marchandises morales globales où le blanchiment du capitalisme », in BAUMANN, BAZIN, OULD-AHMED, PHÉLINAS, SELIM (ed.): Anthropologues et économistes face à la globalisation, Paris, L'Harmattan.
- HOURS B., 1998 : L'idéologie humanitaire ou le spectacle de l'altérité perdue, Paris, L'Harmattan.
- ONG A., 1997: "Chinese modernities: narratives of nation and capitalism" in NONINI D. M. and ONG A. (ed.): *Underground empires: the cultural politics of modern Chinese transnationalism*, New York, Routledge.
- REDDY W., 1984: The rise of market culture: the textile trade end French society, 1750-1900, Cambridge UP.
- ROITMAN J., 2000 : « Économie morale, subjectivité et politique », *Critique internationale*, Vol 6, n° 6.
- SCOTT J.-C., 1976: The moral economy of the peasant: rebellion and subsistence in South East Asia, Yale UP.
- SMITH A., 1759: Théorie des sentiments moraux.
- THOMPSON E. P., 1971: "The moral economy of the English crowd in the eighteen century", *Past and present*, 50 (1).

Hours Bernard (2015)

La production des marchandises morales ou les fictions morales de l'économie de marché

In : Castelli Bernard (ed.), Hillenkamp Isabelle (ed.), Hours Bernard (ed.). *Economie morale, morale de l'économie*

Paris : L'Harmattan, p. 21-36. (Questions Contemporaines. Série Globalisation et Sciences Sociales)

ISBN 978-2-343-06715-5